

UNE PRIORITÉ POUR LA
CFDT.

EXPLICATIONS

La DRH groupe a réuni l'ensemble des organisations syndicales et les DRH pour un bilan sur l'année 2023 en matière d'emplois et sur les prévisions 2024 lors d'une table ronde le 29 mai. Retour en détail.

Cette Table ronde a été l'occasion de présenter, par SA, les évolutions en termes d'emplois et de faire un point particulier sur les 1100 embauches supplémentaires annoncées par Jean-Pierre FARANDOU lors de la table ronde du 8 février. Pour la CFDT Cheminots, cette table ronde a été l'occasion de replacer l'emploi au cœur des priorités et de revendiquer la mise en œuvre d'un accord pluriannuel de gestion de l'emploi et des parcours professionnels.

Les revendications de la CFDT Cheminots :

- Une gestion pluriannuelle des emplois et des compétences afin d'éviter les creux et apporter de l'anticipation. C'est une nécessité pour ne pas être confrontés aux difficultés que rencontrent les agents au quotidien,
- Davantage de recrutements post alternance (application de la directive Nogué),
- Un véritable retour d'expérience post JO afin de pérenniser l'emploi,
- Un contrôle social des emplois et de la charge à la maille des établissements,
- La politique de l'emploi doit être l'occasion de faire marcher les parcours professionnels, l'ascenseur social, les mutations, les promotions.
- Des objectifs et de la transparence sur l'emploi précaire (CDD, intérim)
- Davantage de recrutements et de mobilité interne entre SA, métiers ou activités. Il faut prioriser les mobilités internes et ne plus accepter que des agents soient sans postes attribués et subissent l'enchaînement de missions.
- Les fonctions transverses concourent pleinement à la production, elles ne doivent pas être la variable d'ajustement des sur-effectifs.

LES RÉPONSES DE LA DIRECTION :

- La tenue d'une réunion ultérieure pour présenter les chiffres des « 10 métiers clé ».
- Le projet d'accord sur l'emploi et les parcours professionnels (GEPP) a été retravaillé pour le simplifier et sera sur la table dès la rentrée.
- La cessation anticipée d'activité (CAA), permettra une meilleure anticipation sur la GPE avec un meilleur délai sur les prévisions de départ.



RETOUR EN CHIFFRES SUR LA SITUATION DE L'EMPLOI :

Effectifs 2023 des 5 sociétés +GIE : augmentation de +2%
(passage de 133601 à 136210).

SA	Effectifs 2023	Recrut. 2023	Recrutements part des 1100 embauches	Recrutements 2024 réalisés fin avril	Recrutements 2024 prévisions	Départs 2023
 Holding 	+754	726	155	248	525	537
 Réseau 	-97 *	2866	405 (**)	680	2603	2362
 Voyageurs 	+1788	4910	515	1870	5015	2978
 Gares et Co 	+151	127	31	52	140	176
 Fret 	+11	277	0	81	158	232
 GIE 				40	52	

(*)Chiffres Réseau semble être une baisse d'effectifs mais sans le transfert de e-SNCF vers la holding, on aurait +162 ED.

(**) dont 100 recrutements côté circulation, et 300 M et T.

TPOLOGIE DES DÉPARTS PAR SA:

Démissions : 157

Rupture Conventionnelle / Départs Volontaires : 345

Retraite : 2422

Autres : 1947

PRÉVISIONS EFFECTIFS 2024

	Global	Holding	Réseau	Voyageurs	Gares et CO	FRET	GIE
ED entrée	138369	8872	51661	66864	4046	4767	2216
ED sortie	138548	7302	51586	68410	4210	4570	2208
Recrut	7387	370	2198	4500	31	158	52
Mobilité inter SA		-182	-117	+600	245	40	+1585
Retraites	-2461	-180	-1134	-900	-96	-110	-37
Démis-sions	-1601	-90	-600	-800	-42	-55	-13
RC/DV	-330	-10	-70	-210	-8	-30	-2
Autres départs	-1942	-100	-1300	-1300	-24	-487	-4
Transferts sortants		-1870 (*)	-59	-59	-50	?	-1
Variation effectifs	+179	-1570	+40	+1546	+164	-197	-8

(*)création GIE

Les chiffres globaux traduisent une situation de hausse de l'emploi. Cela n'était pas arrivé depuis de très nombreuses années. C'est une bonne chose. Néanmoins, pour la CFDT cheminots la vigilance reste de mise. L'évolution des effectifs doit être comparée à la hausse globale de la charge de travail.

Cela conditionne la productivité, toujours plus forte, imposée aux agents. Les risques de tensions et psycho-sociaux en sont les conséquences. Enfin, les chiffres Fret 2024 marquent la mise en œuvre du scénario de discontinuité. La variation d'effectifs à -197, n'est qu'une première partie de la suppression des 500 postes exigée par le gouvernement.

C'EST POURQUOI LA CFDT REVENDIQUE UN SUIVI ET UN CONTRÔLE DES TRAJECTOIRES D'EMPLOIS PAR LE BIAIS D'UN ACCORD SPÉCIFIQUE.

L'EMPLOI N'EST PAS QU'UNE QUESTION DE CHIFFRES, C'EST CE QUI DÉTERMINE NOTRE RÉALITÉ ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL.

